



Direction DE LA CULTURE

DOSSIER N° 2
RESTAURATION DU
PATRIMOINE

Contact à la direction de la Culture :
Service Patrimoine
Email : culture@yvelines.fr
Téléphone : 01 39 07 70 50

POUR TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT
LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

CE DOSSIER N°2 FAIT SUITE AU DOSSIER N°1 **REPLI UNE FOIS** PAR LA COLLECTIVITE OU PAR L'ASSOCIATION POUR **TOUTES SES DEMANDES DE SUBVENTIONS CULTURELLES AU TITRE DE 2009.**

LES DOSSIERS N°1 ET 2 DOIVENT ETRE RENVOYES **AU PLUS TARD LE 15 FEVRIER 2009** : tout dossier arrivé **en retard ou incomplet ne sera pas traité en 2009.**

Le dossier ne pourra être instruit par le Service patrimoine que lorsque les documents attendus des services de l'Etat seront disponibles. A défaut, il est attendu pour le 15 février 2009, une lettre d'intention du demandeur pour son projet de restauration susceptible d'être bouclé en 2009.

I - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Pour remplir ce dossier, merci de se référer aux trois fiches du plan exceptionnel 2007-2010 consultables sur [www.yvelines.fr /culture/plan exceptionnel](http://www.yvelines.fr/culture/plan_exceptionnel)

NOM DE LA PERSONNE MORALE (ayant rempli le dossier n°1)

Nom :
Nom (et Téléphone direct) du responsable:
Adresse :
Téléphone (fixe) : Télécopie :
Email (contact) :
Site Internet : <http://>

RESPONSABLE DU SUIVI DU PROJET DE RESTAURATION

Nom/Prénom :
Fonction dans la structure :
Téléphone (permettant un **contact direct et permanent** du responsable) :
Email :

II - PRESENTATION DU PROJET 2009 DE RESTAURATION

Identification du projet de restauration :
.....

- Nature du monument :** Eglise Château Elément de décor intérieur
 Objet mobilier classé Lavoir
 Autre (préciser) :

Par commodité, la suite du dossier indique « monument » même lorsqu'il s'agit d'un objet mobilier classé. Les questions concernant le public se rapportent alors au lieu d'exposition de celui-ci.

Le monument ou objet mobilier classé est-il :

- antérieur au XXème siècle construit depuis 1900 : (précisez)

Le monument concerné est-il :

- Une propriété publique
 Une propriété privée Personne morale de droit privé (type association)
 Propriétaire privé

Localisation du monument :

Le monument, objet de la demande de subvention, est-il protégé au titre des Monuments Historique ? :

- Oui Non
Si oui : Est-il Inscrit Classé
 En totalité Partiellement (précisez)

Le monument, objet de la demande de subvention, est-il en périmètre de protection d'un monument historique ?

- Oui (précisez) Non

Le monument, objet de la demande de subvention, est-il situé sur un site remarquable ou protégé ?

- Oui Non

Les travaux de restauration concernés ont-ils reçu un avis favorable des services de l'Etat ?

- Oui (joindre copie de l'avis) Non

Les services de l'Etat ont-ils signalé une urgence sanitaire nécessitant la réalisation des travaux ?

- Oui (joindre copie de l'avis) Non

Le monument est-il actuellement ouvert au public :

- Oui Non
 Partiellement (précisez le nombre de jours par an)

Suite aux travaux, le lieu sera-t-il ouvert et accessible au public ? Oui Non

Préciser :

III-NOTE D'OPPORTUNITE

Si vous présentez votre note d'opportunité sur un document annexe, veuillez suivre le plan proposé. Veuillez joindre la plaquette de présentation du projet de restauration précédent (programme...)

Identification du besoin (diagnostic, constat à l'origine de la restauration):

.....
.....
.....
.....

Description du projet culturel pour le monument après les travaux :

.....
.....
.....

Date de la délibération de la personne morale concernant la décision de travaux : (joindre une copie)

Echéancier prévisionnel des travaux :

.....
.....
.....

Date prévisionnelle de démarrage des travaux :

PUBLICS VISES EN 2009

Accessibilité géographique en transports en commun oui non
Préciser :

Le monument est-il actuellement accessible aux personnes à mobilité réduite ?
 oui non partiellement
(préciser :

Le monument sera-t-il accessible aux personnes à mobilité réduite après les travaux ?
 oui non partiellement (préciser) :
.....

Un accueil spécifique pour personne en situation de handicap est-il actuellement prévu ? :



(auditif)

oui non partiellement
(Préciser



(mental ou psychique)

oui non partiellement
(Préciser



(moteur)

oui non partiellement
(Préciser



(visuel)

oui non partiellement
(Préciser

Un accueil spécifique pour personne en situation de handicap sera-t-il prévu après les travaux ? :

Précisez
.....
.....
.....

Le monument abrite-t-il des structures culturelles ? :

oui non

Si oui, précisez le nom de la structure et sa catégorie (salle de spectacles, théâtre, conservatoire de musique, école de danse, école de théâtre, MJC.....) :

.....
.....

Activités liées au jeune public :

.....
.....
.....

Ateliers de pratique artistique prévus dans ou autour du monument ?

.....
.....

Plan de communication engagé le cas échéant (déclinaison supports de communication / plan média / diffusion, locale – départementale – nationale).

.....
.....

IV - DONNEES FINANCIERES DU PROJET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Montant total HT des travaux subventionnables :

Montant HT de la subvention sollicitée auprès du Département (en chiffres et en lettres) :

.....

Le monument a-t-il bénéficié d'une subvention départementale au cours des trois exercices précédents ?

oui non

Le cas échéant, montant de la subvention :

Type de Restauration :

Partenariats prévus pour les travaux (soutien des institutions publiques, mécénats, partenariats associatifs) Préciser s'il s'agit d'un partenariat financier, en nature ou en industrie (communication...)

.....
.....
.....

Modalités de partenariat engagées ou envisagées avec les autres services du Conseil Général (Direction des Territoires d'Action Sociale, Direction du Développement, Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports) :

.....
.....
.....

BILAN FINANCIER DES TRAVAUX EFFECTUES DEPUIS 2005

A remplir uniquement si des travaux ont déjà été effectués depuis 2005.

Le document doit être signé par le responsable légal, **en original**, avec la mention « **certifié exact** ».

COUT HT DES RESTAURATIONS EFFECTUEES		FINANCEMENT	
		APPORT DU PROPRIETAIRE	
Honoraires			
Travaux		SUBVENTIONS ETAT	
		DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle)	
		Autres	
		SUBVENTIONS DEPARTEMENT	
		Direction du Développement	
		Contrat départemental	
		Contrat rural	
		Contrat de développement équilibre des Yvelines	
		Autres	
		Direction de la culture (ex DECS)	
		Plan exceptionnel 2007-2010	
		SUBVENTIONS COMMUNES ET EPCI	
		AUTRES SUBVENTIONS	
		Conseil régional d'Ile de France	
		Autres	
Autres		AUTRES PRODUITS	
		Fondation du patrimoine	
		Mécénat	
TOTAL		TOTAL	

Date et signature du responsable légal :

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET DE RESTAURATION

Le présent budget prévisionnel ne concerne que les travaux subventionnables retenus dans l'avis favorable des services de l'Etat et conformes au Plan exceptionnel 2007-2010 du Conseil Général.

Le document doit être **signé** par le responsable légal, **en original**, avec la mention « **certifié exact** ».

COUT PREVISIONNEL HT DES RESTAURATIONS SUBVENTIONNABLES		FINANCEMENT	
		APPORT DU PROPRIETAIRE	
Honoraires			
Travaux		SUBVENTIONS ETAT	
		DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle)	
		Autres	
		SUBVENTIONS DEPARTEMENT	
		Direction du Développement	
		Contrat départemental	
		Contrat rural	
		Contrat de développement équilibre des Yvelines	
		Autres	
		Direction de la culture (ex DECS)	
		Plan exceptionnel 2007-2010	
		SUBVENTIONS COMMUNES ET EPCI	
		AUTRES SUBVENTIONS	
		Conseil régional d'Ile de France	
		Autres	
Autres		AUTRES PRODUITS	
		Fondation du patrimoine	
		Mécénat	
TOTAL		TOTAL	

Responsable Administratif du monument :

Nom (lettres capitales) :

Qualité :

Date :

Signature :

Cachet de la structure

V - DEMANDE DE SUBVENTION DE RESTAURATION

Nom du propriétaire du monument :

.....
.....

Je soussigné (Nom et qualité) :

.....
.....

Sollicite auprès du Département des Yvelines une subvention de : (en chiffres et en lettres)

.....
.....

Au titre de l'année 2009.

Le propriétaire s'engage, en cas de versement de la subvention, à **apposer le logo du Conseil général des Yvelines sur tout document de communication et de promotion relatif à ce projet de restauration.**

Je certifie sur l'honneur que le propriétaire du monument est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise les services du Département à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'organisme l'octroi d'une subvention.

Fait à, le

Signature (à l'encre bleue) et Cachet de l'organisme
(Signature - Nom et qualité du signataire)

VI – PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER N°2

Restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques / Programme complémentaire à celui de l'Etat

- o un descriptif détaillé du projet ;
- o une délibération du maître d'ouvrage portant approbation du projet, inscription du budget de l'opération et sollicitant une aide financière du Département ;
- o un devis estimatif et descriptif détaillé ;
- o une attestation de non commencement d'exécution des travaux ;
- o un arrêté attributif de subvention de l'Etat ou la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage passée par l'Etat ;
- o un échéancier des travaux ;
- o toute pièce permettant la bonne compréhension des travaux.

Restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques / Patrimoine protégé en péril

- o un descriptif détaillé du projet ;
- o une délibération du maître d'ouvrage portant approbation du projet, inscription du budget de l'opération et sollicitant une aide financière du Département ;
- o Les études préalables, pour les Monuments Historiques classés, et les avis sur les travaux, pour ceux inscrits, devront être rendus par les Services de l'Etat (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Architecte des bâtiments de France) ou proches d'aboutir ;
- o un avis des services de l'Etat sur la situation d'urgence sanitaires des travaux (péril)
- o un projet ultérieur de valorisation culturelle du monument/patrimoine ;
- o un devis estimatif et descriptif détaillé ;
- o une attestation de non commencement d'exécution des travaux ;
- o un échéancier des travaux ;
- o toute pièce permettant la bonne compréhension des travaux.

Restauration du patrimoine non protégé :

- o un descriptif détaillé du projet ;
- o une délibération du maître d'ouvrage portant approbation du projet, inscription du budget de l'opération et sollicitant une aide financière du Département ;
- o l'avis technique de l'Architecte des Bâtiments de France
- o un devis estimatif et descriptif détaillé ;
- o une attestation de non commencement d'exécution des travaux ;
- o un échéancier des travaux ;
- o un projet culturel et de valorisation du monument ;
- o toute pièce permettant la bonne compréhension du projet et des travaux.

**Dossier n°2 à retourner au plus tard le 15 FEVRIER 2009,
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

**Le 15 FEVRIER 2009 est une date butoir, tout dossier parvenu avant cette date
pourra être instruit plus tôt.**

**Les dossiers en retard ne seront pas traités en 2009. Une tolérance sera
cependant accordée pour la production des justificatifs demandés provenant des
services de l'Etat**

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES
DIRECTION DE LA CULTURE
Hôtel du Département - 2, place André Mignot - 78000 VERSAILLES**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude des demandes de subventions par le Conseil général des Yvelines (Direction de la Culture). Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Conseil général des Yvelines - Direction de la Culture – Hôtel du département, 2 Rue André Mignot, 78000 Versailles, tél : 01 39 07 70 65 ou 01 39 07 82 62.